



Réunion parlementaire à l'occasion de la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques (COP20/CMP10)

Note d'information préliminaire

Madame la Présidente,

Monsieur le Président,

La 20ème session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) et la 10ème session de la Conférence des Parties agissant comme réunion des Parties au Protocole de Kyoto, couramment désignées COP20/CMP10, se tiendront à Lima (Pérou), du 1er au 12 décembre 2014. Les sessions annuelles de la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques attirent des milliers de participants relevant des gouvernements, de parlements, d'entreprises, des milieux universitaires et scientifiques, ainsi que d'organisations internationales.

L'UIP a pris l'initiative de mobiliser les parlements afin qu'ils participent activement à ce processus. Compte tenu de l'importance croissante des négociations sur les changements climatiques et du rôle que doit jouer la session de Lima dans l'élaboration d'un accord universel sur les changements climatiques, qui devrait être adopté en 2015, à la session de la CCNUCC à Paris, les organes directeurs de l'UIP ont décidé d'organiser une réunion parlementaire à Lima, dans le droit fil des expériences que l'UIP a menées précédemment avec succès en marge des sessions de la CCNUCC à Copenhague (2009), à Cancún (2010) et à Durban (2011).

J'ai le plaisir de vous informer que l'UIP et le Congrès de la République du Pérou, avec le concours du Groupe géopolitique de l'Amérique latine et des Caraïbes (GRULAC), ont déjà entamé les préparatifs de la **Réunion parlementaire à l'occasion de la COP20/CMP10**, qui se tiendra à Lima le **8 décembre 2014**, dans les **locaux du Congrès de la République**.

Cette réunion donnera aux parlementaires la possibilité de recueillir des informations de première main sur les principaux enjeux et les grandes orientations de la COP20/CMP10, de dialoguer avec les négociateurs gouvernementaux directement associés aux processus de prise de décision de la Conférence, de se familiariser avec les recommandations adoptées par l'UIP sur l'action

parlementaire en matière de changements climatiques, et d'échanger des vues sur le prolongement que les parlements pourront donner à la Conférence de Lima sur le climat.2.

Comme à l'accoutumée, la Réunion sera ouverte aux parlementaires présents à Lima pour la session de la CCNUCC en tant que membres de la délégation officielle de leur pays, ou à tout autre titre, par exemple en tant qu'observateurs représentant des organisations de la société civile. Afin d'en garantir le succès, il est capital que chaque parlement nomme des parlementaires directement associés aux activités touchant à la protection de l'environnement et aux changements climatiques.

Dans la perspective de cette réunion parlementaire, l'UIP entend profiter de sa 131^{ème} Assemblée (Genève, 12-16 octobre 2014) pour tenir de larges consultations sur le contenu du message parlementaire qui sera adressé à la COP20/CMP10. Un avant-projet de texte sera examiné lors de la session de la Commission permanente du développement durable, du financement et du commerce qui se tiendra durant l'Assemblée de l'UIP à Genève.

Le programme de la Réunion parlementaire et des informations pratiques seront communiqués à tous les parlements en temps utile. A ce stade, nous vous invitons à faire en sorte que des membres de votre parlement fassent partie de la délégation officielle de votre pays à la COP20/CMP10. Vous souhaiterez peut-être pour ce faire prendre contact avec le ministère compétent de votre pays.

Veuillez noter que ni l'UIP ni le Congrès de la République du Pérou ne pourront faciliter l'accréditation auprès de la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques et ne pourront apporter une quelconque assistance en matière de visas pour le Pérou. Ces questions devront être traitées par chaque délégation à titre individuel, dans le cadre de la procédure d'accréditation auprès de la COP20/CMP10.

De même, l'hébergement hôtelier à Lima lors de la Conférence des Nations Unies sera soumis à d'importantes restrictions et il pourrait être difficile de trouver des chambres d'hôtel. Les délégués parlementaires sont aimablement priés de faire appel au service officiel de réservation de la COP20/CMP10. Les organisateurs de la Réunion parlementaire ne pourront pas se charger de l'hébergement hôtelier à Lima.

J'espère vivement que des membres de votre parlement participeront à la prochaine session de la CCNUCC à Lima, ainsi qu'à la Réunion parlementaire du 8 décembre.

Je vous prie de bien vouloir agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.

Anders B. Johnsson

Secrétaire général